

Image not found or type unknown



Comment rédiger son PACS pour prévoir décès

Par **gqb**, le **09/07/2013 à 15:00**

Bonjour à tous,rnJ'aurai besoin d'un petit coup de main voici mon histoire:rnMon concubin et moi avons acheté une maison, j'attends un petit garçon qui arrive dans 2 mois.rnNous souhaitons nous Pacser surtout pour s'assurer que le survivant puisse bénéficier de la totalité de la maison sans avoir à payer de droits de successions ou choses de ce genre.rnSi bien, Pouvez-vous m'aider pour savoir quels clauses inclure dans la convention?rnJe suis peut être parano mais j'ai peur que mon accouchement se passe mal et que je laisse mon ami et mon fils derrière alors je voudrai les mettre à l'abri de mon mieux.rnMerci de vos réponses ![smile4]

Par **Lag0**, le **09/07/2013 à 18:50**

Bonjour,rnEn fait, ce n'est pas seulement le pacs qui règlera ce problème, il faudra en plus rédiger chacun un testament en faveur de l'autre.rnPrenez conseil auprès de votre notaire qui vous expliquera tout ça.

Par **gqb**, le **09/07/2013 à 19:30**

D'accord merci pour votre réponse